

RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, accompagné des ASVP école, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique sur les dangers d'internet. Cette intervention est basée sur l'interaction avec les élèves et le but est de leur faire prendre conscience des dangers afin qu'ils puissent se protéger.

Objectifs :

- Responsabiliser les enfants faces aux risques qu'ils sont susceptibles de rencontrer sur internet et face aux écrans;
- Responsabiliser les enfants aux règles et aux usages d'internet afin de les protéger contre les contenus illicites à l'école comme à la maison.

Public visé : CE2/CM1/CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Lieu de L'action : à l'école, dans les classes

Durée de l'activité : 1h par séance

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr

